

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER DE JONQUIERES EST DU MERCREDI 15 NOVEMBRE 2006

Le Conseil de Quartier, présidé par Madame Marlène BACON, Conseillère Municipale et Présidente du Conseil de Quartier de Jonquières Est, s'est tenu en présence de Madame KINAS Adjoint à l'Enfance et à l'Enseignement, de Madame GOSSET, Conseillère Municipale Déléguée aux haltes et aux crèches, de Monsieur CAMBESSEDES, Adjoint Délégué à la Vie Associative, de Monsieur Jean-Claude CHEINET, Adjoint à l'Environnement et aux Risques Majeurs, de Monsieur Mario LOMBARDI, Conseiller Municipal, Délégué aux Travaux dans les quartiers et de Monsieur Roger CAMOIN, Adjoint à la Circulation et au Stationnement.

Dans un premier temps, Madame BACON a souhaité attirer l'attention des habitants sur un axe fort de la politique municipale : **la défense des services publics**, mis à mal tant au niveau national que local. Réduction des effectifs, diminution de la qualité du service rendu, autant d'attaques redoutables auxquelles la municipalité a souhaité faire face. Ainsi, les élus se sont mobilisés en créant un collectif de défense des services publics et diverses actions se sont succédées depuis le mois de mars dernier. Cette mobilisation a permis des avancées telles que le maintien de l'antenne administrative d'EDF, du centre Télécom de Jonquières ou la suspension de la fermeture du siège des affaires maritimes. D'autres initiatives seront proposées afin que le mouvement s'amplifie dans l'intérêt de tous.

Dans le cadre des **grands projets de la ville**, Madame BACON a ensuite présenté des réalisations récentes ou en cours qui illustrent le développement de la commune dans divers domaines : la nouvelle école de Saint - Julien, la gare régionale de Lavéra, l'école de danse et les constructions de logements en cours.

Dans le secteur du **développement économique**, Madame BACON a évoqué le nombre de groupes industriels et commerciaux implantés sur notre territoire avec notamment la zone commerciale des Etangs qui comptent 72 entreprises et ont généré 498 emplois à ce jour. Cette vitalité économique profite à tous en terme d'emplois et de taxe professionnelle. En effet, la taxe professionnelle représente 80 % des recettes fiscales. Elle permet, outre la réalisation de projets structurants dans les quartiers, de réduire la pression fiscale pour les foyers et de les faire bénéficier gratuitement de nombreux services tels que : les transports scolaires, la médiathèque ou l'enlèvement des ordures ménagères.

Ainsi, la Municipalité reste très attachée à ce que le budget soit solidaire et équitable afin que chaque habitant puisse bénéficier des mêmes services rendus, quelle que soit sa situation sociale.

Pour l'avenir, la préservation du territoire est un enjeu essentiel. **Le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U)** s'inscrit dans la politique de la Municipalité menée depuis plusieurs années. Madame BACON en donne quelques exemples à travers :

- La politique communautaire en matière d'aménagement, d'habitat et d'équipements publics,
- l'aménagement du boulevard maritime et la liaison entre Martigues et Port-de-Bouc,
- la requalification des friches industrielles de Caronte,
- la requalification des liaisons routières avec notamment le prolongement de l'A55.

Dans un deuxième temps, la présentation des **réalisations dans le quartier** a permis de mettre en évidence les priorités prises en compte depuis le début du mandat.

Ainsi, des aménagements conséquents ont été réalisés à la Gueule d'Enfer, aux Esperelles, sur l'avenue Paul Cézanne, aux abords du Manoir Sainte-Anne et sur l'avenue Charles de Gaule.

Des **perspectives importantes sont programmées pour 2007** :

- **La Maison des Jeunes et de la Culture** fera l'objet d'une réfection et d'un agrandissement,
- La réfection du revêtement de la **partie basse de l'avenue des Espérelles** (de l'ancienne ANPE au tunnel) est programmée ainsi que la réfection du **chemin Edouard Manet et de la rue Henry Belin**,
- **L'ancienne route de Marseille doit être entièrement aménagée.** Le projet est estimé à 2,7 millions d'euros et il a pour but de répondre à certaines priorités : réduire la vitesse, assurer la sécurité des piétons, améliorer la sécurité et le confort de la desserte des accès privatifs qui bordent la route et améliorer la collecte des eaux pluviales.

Madame BACON annonce que les travaux sur le premier tronçon devraient démarrer au premier trimestre 2007. Ils concernent l'espace situé entre le carrefour Tarditti et le tunnel autoroutier.

Afin de prendre en compte les préoccupations des habitants, une réunion d'information sera organisée. Les habitants en seront tenus informés par courrier.

Les habitants sont ensuite intervenus sur les sujets suivants :

Malgré l'annonce du projet d'aménagement de l'ancienne route de Marseille, les habitants dénoncent **la vitesse excessive des véhicules** sur l'axe principal et précisent notamment que certaines sorties de voies sont dangereuses. Le Directeur du Service Circulation assure que le seul moyen de préserver la sécurité est de conserver la priorité à droite en faveur des voies de dessertes.

Un comptage des véhicules sur l'ancienne route de Marseille indique que 2700 véhicules circulent par jour entre Martigues et la Mède. Avec le nouveau carrefour le trafic sera plus faible puisque les voitures et les poids lourds seront orientés vers l'avenue Charles de Gaule.

Pour ralentir la vitesse des véhicules sur l'ancienne route de Marseille, l'aménagement de deux ralentisseurs est également prévu.

Monsieur CAMOIN indique que l'incivilité de certains conducteurs, par le non respect des limitations de vitesse en ville, devrait donner lieu prochainement à des contrôles de vitesse par la police.

Concernant la question de **l'évacuation des eaux pluviales**, madame BACON précise qu'une étude hydraulique est en cours sur l'ensemble du secteur et devrait présenter, d'ici fin 2007, des éléments d'analyse et des préconisations en matière d'aménagements à réaliser.

Des habitants **du Chemin Saint-Lazare et du Vallon des Fourches** considèrent que les voies sont devenues trop étroites par rapport au nombre croissant des habitations. Madame BACON indique que ce quartier a beaucoup évolué au cours de ces dernières années, que les nouvelles constructions contribuent à répondre à la demande importante de logements sur la commune et que les aménagements des voies se réalisent peu à peu. Le Vallon des Fourches est concerné par un projet de réfection de la voie avec création de trottoirs. Le projet sera présenté aux habitants en temps voulu dans le courant du 2^{ème} semestre 2007.

Concernant une demande de réfection de **l'allée Louis David**, il est répondu aux habitants qu'il s'agit d'une voie privée et que la ville ne peut donc pas intervenir pour une réfection.

Dans la continuité des travaux réalisés sur l'avenue des Esperelles, les habitants demandent si les voies situées en haut de l'avenue, **Quentin de la tour et Allée Beau soleil**, seront traitées prochainement.

Il s'agit effectivement d'une priorité pour Madame BACON, mais des acquisitions foncières doivent aboutir au préalable.

Les habitants souhaiteraient connaître le **projet immobilier aux anciens établissements Vilain**. Madame BACON répond qu'il s'agit d'un projet privé comprenant deux petits immeubles adaptés à l'espace avec une surface commerciale en rez-de-chaussée et du stationnement prévu.

Une habitante soulève le problème des **rejets de TOTAL**. Monsieur CHEINET répond que Martigues est doté d'un **Comité Local d'Information et de Concertation** (CLIC) dont il est le Président. Un des objectifs de cette structure, créé par la loi, est de permettre des échanges d'information entre les différents partenaires (Etat, associations, industriels et collectivités locales) et surtout de faire remonter les préoccupations des habitants. D'ailleurs, une légère diminution des odeurs nauséabondes a pu être constatée depuis.

Suite à l'intervention d'une habitante sur **le mur anti-bruit**, Monsieur CHEINET indique que, suite à l'intervention récente auprès des services de l'Etat, Monsieur le Maire a reçu une réponse stipulant que nous n'étions pas dans les priorités.

Quelques observations ont été faites concernant **le ramassage des ordures ménagères**. Elles seront transmises au service concerné. Des habitants constatent que les conteneurs ne sont pas toujours vidés à cause du stationnement gênant la circulation de la benne. Il est rappelé que les habitants peuvent alors appeler le numéro vert « Allô Martigues ».

L'objet de ce compte rendu public distribué après chaque réunion du conseil de quartier, vise à ne retenir que les questions de nature à alimenter un débat global.

Des points non relatés ici feront toutefois l'objet d'un suivi auprès des Services concernés.

Le Conseil de Quartier de Jonquièrre Est a eu lieu le mercredi 15 novembre 2006 à la salle J. Prévert il a débuté à 17h45 pour une durée 1 heure 30

65 personnes étaient présentes réparties de la manière suivante :

- **50 habitants**
- **7 élus** : Mme BACON, KINAS, GOSSET, MM. CAMBESSEDES, CHEINET, LOMBARDI, CAMOIN
- **7 techniciens** des services municipaux
- **1 journaliste**